

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX POINTS D'UN MÉMOIRE PRÉSENTÉ
PAR L'ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE DU CANADA
SUR LES PROPOSITIONS DE RÉFORME FISCALE DU LIVRE BLANC

La place faisant défaut, ce sommaire n'a trait qu'aux opinions et aux recommandations principales de l'Association, telles qu'elles sont exposées dans ce mémoire. Certaines des recommandations et de nombreux détails ne sont pas couverts.

Paragraphe(s)
approprié(s)
du mémoire

PARTIE I DU MÉMOIRE -- COMMENTAIRES GÉNÉRAUX:

- 1.01 Le nombre des adhérents de l'Association se décompose en 27 compagnies de fiducie et 7 compagnies de prêts hypothécaires.
- 1.03 Les changements envisagés dans le régime fiscal doivent être coordonnés avec les provinces avant leur promulgation.
- 1.06 Les propositions tendant à augmenter substantiellement les recettes fiscales pourraient avoir été accompagnées de quelques exemples pertinents de leur utilisation.
- 1.07 L'effet du principe fiscal actuel sur la réduction de l'épargne et la dispersion des capitaux mis en commun est troublant.
- 1.08 Le Canada a besoin de vitalité et d'esprit d'entreprise, et la division ultérieure du capital dans la recette du gouvernement n'encouragera ni l'un ni l'autre.
- 1.09 Considérant l'essor économique actuel du Canada, un impôt sur les gains de capital est particulièrement peu souhaitable.
- 1.10 Les propositions d'intégration du revenu personnel et corporatif prètent à controverse, elles sont complexes et leur effet incertain: elles doivent être réexaminées.
- 1.11 L'effet de certaines propositions pourrait très bien mettre obstacle à l'afflux des capitaux étrangers.